



Cérémonie d'accueil du 08 avril 2024 ES 218

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite tout d'abord vous féliciter pour votre intégration au sein de la 218e promotion et vous dire combien nous sommes heureux de votre venue à l'école.

Qui est la 218ème promotion ?

Vous êtes 658 (395 H et 263 F)

issus du Concours National : 493 (276 H et 217 F)

issus des Concours locaux

- Paris : 26
- Lyon : 37
- Marseille : 51
- Rennes : 26

Concours Nouvelle Calédonie

- 25

L'école qui vous accueille a pour particularité de former tous les corps et les filières de l'administration pénitentiaire (des directeurs aux agents techniques et administratifs, des officiers aux élèves surveillants, mais elle forme également les moniteurs de sport, les formateurs, qui vous accueilleront en stage, les responsables de formation, les équipes régionales d'intervention...)

Pendant ces six mois de formation nous œuvrerons pour faire de vous les meilleurs débutants possibles.

Notre ambition est de vous permettre d'acquérir un positionnement professionnel adapté, de développer un esprit d'équipe et de vous munir des compétences attendues d'un sortant d'école.

La direction de la formation, et l'unité de formation, que je salue, a pour ambition :

- De vous assurer des formations alliant l'acquisition des savoirs faire et les savoirs être nécessaires,
- De vous permettre l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques indispensables au développement de pratiques professionnelles fondamentales.

Je tiens à souligner ici le rôle fondamental tenu par les surveillants dans notre institution et le souhait de l'administration pénitentiaire de valoriser vos fonctions au sein même des détentions, en confortant votre positionnement et votre rôle et en vous impliquant fortement.

La reconnaissance du passage à la catégorie B atteste de l'importance de votre métier, l'attente de notre administration et la confiance dont elle vous témoigne.

C'est tout l'enjeu de la charte du surveillant pénitentiaire, acteur incontournable d'une détention sécurisée qui vous sera expliquée. Son application est de nature à diversifier vos responsabilités et vos missions au sein du service public pénitentiaire en perpétuel évolution.

L'équipe pédagogique a construit une formation professionnelle déroulant les outils nécessaires pour comprendre les dynamiques sociales complexes au sein d'une prison, y compris les relations sociales entre les détenus et le personnel, pour vous permettre de gérer efficacement les situations difficiles.

L'apaisement des relations sociales entre détenus et entre détenus et agents pénitentiaires ou intervenants est indispensable pour garantir la sécurité individuelle des personnes. L'instauration de relations positives entre les différents acteurs de notre contexte professionnel évite l'utilisation de la force. Je me réfère à la sécurité dynamique.

En outre, la formation professionnelle va vous permettre de développer une compréhension approfondie des protocoles, des procédures et des réglementations en vigueur dans le domaine pénitentiaire. Vous prendrez ainsi des décisions éclairées et garantirez le respect des normes professionnelles et éthiques.

En débutant votre carrière au sein de notre administration, vous vous devez de porter des valeurs essentielles permettant de travailler ensemble. Il s'agit aussi des valeurs qui cimentent notre république : la laïcité, l'honnêteté et la probité, le respect due à l'autre, la place à faire à vos collègues, la dignité.

Ce sont ces valeurs qui font que votre comportement doit être exemplaire dans et en dehors de notre institution car vous représentez l'état de droit en participant à l'exécution des décisions de justice.

Je vous demande de prendre rapidement connaissance du règlement intérieur qui régit le fonctionnement de cette école.

Tous les propos et actes que vous poserez doivent être respectueux des hommes et des femmes qui vous entourent.

Nous ne tolérerons pas les comportements discriminatoires qu'ils soient liés à la couleur de peau, au sexe ou aux handicaps et nous n'acceptons pas les états d'imprégnation alcoolique.

Enfin, j'attire votre attention sur vos responsabilités d'élève citoyen écoresponsable ; veillez, à la fin de vos cours, à ce que les détritiques ne soient pas laissés sur les tables, à faire en sorte que vos chambres soient propres et que les déchets soient jetés dans les poubelles adéquates.

Je termine ce discours sur la nomination de Monsieur Sébastien Cauwel en tant que directeur de l'administration pénitentiaire à compter de ce jour, en remplacement de Laurent Ridel. Il a été le directeur de cette école pendant deux ans.

Diplômé de l'École nationale de l'administration pénitentiaire (ENAP), Sébastien Cauwel a exercé, de 2004 à 2010, les fonctions de directeur adjoint des maisons d'arrêt du Val d'Oise et de Bordeaux Draguignan puis du centre pénitentiaire de Borgo, avant d'être nommé directeur du département insertion et probation à la direction interrégionale du service pénitentiaire à Bordeaux. Il a ensuite été intégré dans le corps des sous-préfets, où il a notamment occupé les fonctions de directeur de cabinet au sein des préfectures de Vendée, du Finistère et de l'Essonne, et secrétaire général des préfectures de l'Aveyron et de Guadeloupe. Il s'agit d'un parcours professionnel exceptionnel qui peut vous servir d'exemple.

Je vous souhaite donc une bonne formation

